

SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ  
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES  
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI  
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

# RAPPORT ANNUEL 2021

LE CONSEIL DE FORMATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE SUISSE ALÉMANIQUE



## CONSEIL DE FORMATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN SUISSE ALÉMANIQUE

*Le conseil de formation développe, à l'intention de la Conférence des ordinaires de Suisse alémanique DOK, sur la base d'une réflexion théologique et stratégique, des perspectives d'avenir pour la formation à la profession, qui tiennent compte des mutations pastorales et sociétales. Il conseille, avec le Conseil romand de formation et des représentants de la Suisse italienne, la CES dans la Conférence nationale pour les offres de formation professionnelle de l'Église catholique romaine (Conférence sur la formation), sur toutes les questions en matière de formation professionnelle non universitaire. Il crée des bases propices au développement, au pilotage et à l'assurance-qualité dans le domaine des offres de formation interdiocésaines reconnues : il assume ainsi la fonction de surveillance sur ForModula et détermine la stratégie et les contenus du centre de compétence alémanique de formation théologique pour adultes et pour la formation en Église (TBI). Une commission de qualité soutient la mission du conseil de formation. Le secrétariat général est rattaché à l'Institut suisse de sociologie pastorale (SPI). La mission du conseil de formation et de ses instances est décrite dans la version du 6 décembre 2017 du règlement d'organisation « Offres de formation » de la CES.*

### Membres

**Mgr Urban Federer**, président, abbaye du cloître d'Einsiedeln  
**Aeppli Hildegard**, représentante DOK, ordinariat de St-Gall, service de pastorale

**Cebulj Christian**, représentant des facultés de théologie, Haute école de théologie de Coire

**Diederer Andreas**, représentant DOK, diocèse de Coire, chargé de mission épiscopal pour la formation continue (dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021)

**Dietschi Sandra**, représentante du groupe d'experts Formation de la RKZ, administratrice de l'Église cantonale catholique romaine bernoise

**Gellner Christoph**, directeur du centre de compétence alémanique de formation théologique pour adultes et pour la formation en Église (TBI)

**Grichting Martin**, représentant DOK, délégué de l'Administrateur apostolique du diocèse de Coire (jusqu'au 19 mars 2021)

**Hürlimann Melanie**, représentante de la RKZ, secrétaire générale de l'association des communautés ecclésiastiques du canton de Zoug (VKKZ)

**Rickenmann Agnell**, représentant des directeurs de séminaires, séminaire Saint-Beat

**Steger Vogt Elisabeth**, spécialiste de la formation professionnelle, rectrice de l'école cantonale de Trogen

**Thürig Markus**, représentant DOK, vicaire général, diocèse de Bâle

**Wakefield David**, vice-président, spécialiste du domaine du travail de formation en Église, directeur des études RPI/réseau catéchèse

### Hôtes permanents / consultants / direction

**Kosch Daniel**, secrétaire général cofinancement CES-RKZ, secrétaire général de la RKZ

**Schubiger Andreas**, président de la commission d'assurance-qualité

**Schwarztki Jörg**, secrétaire général, SPI

## Activités

### Changement de personnes au sein des organes

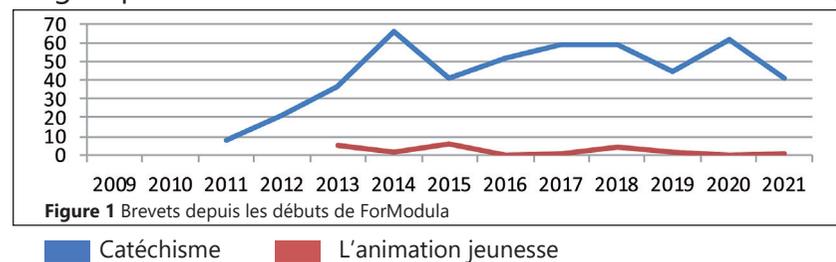
Suite au départ de Martin Grichting en tant que vicaire général du diocèse de Coire, un siège DOK était vacant au Conseil de formation, jusqu'à ce que DOK délègue en novembre Andreas Diederer. Dans le même temps, DOK a réglé la question de la présidence : l'adhésion de Mgr Urban Federer arrivait à terme en fin d'année. Markus Thürig, vicaire général, a été élu président du Conseil de formation à partir de 2022. En ce qui concerne la commission d'assurance-qualité, Claudia Rügsegger a pris comme prévu sa fonction de responsable du dicastère Catéchèse et Agatha Schnoz a cessé d'exercer cette fonction.

### Pandémie

En 2021 également, la pandémie de COVID-19 a eu des incidences sur les activités de la formation ecclésiale. Les formes d'apprentissage numériques se sont fait une place et sont très appréciées des milieux concernés. Les spécialistes étant plus à l'aise avec les formats de séances correspondants, les processus de travail peuvent être suivis en mobilisant moins de ressources.

### ForModula

1. Au cours de l'année sous revue, 41 brevets ont été remis à des catéchistes et un pour l'animation jeunesse, donc un total inférieur à l'année précédente. Ce constat est dû principalement au tournus des examens dans les cantons et groupements de formation. Dans le canton de Zurich,



le recul constaté précédemment du nombre des diplômés s'est poursuivi, bien que les perspectives pour 2022 soient meilleures. Pour la première fois, quatre brevets ont été remis en 2021 à des personnes de confession non catholique, formées par le prestataire OekModula (BL, BS, SO). De plus, cinq expert-e-s aux examens réformés ont aussi été formés et mis à disposition de la commission d'assurance-qualité ; douze autres l'ont été pour les examens catholiques.

2. Au cours de l'année sous revue, 16 certificats d'assistance de direction ont été remis. Les diplômées aideront les dirigeants des unités pastorales sur les plans administratif et organisationnel. La phase-pilote a été évaluée. Le Conseil de formation examinera, sur la base de cette évaluation, l'opportunité d'introduire un brevet d'assistance de direction. Un autre certificat pour l'animation bénévole en Église a été décerné.

3. La Haute école fédérale en formation professionnelle a classé comme équivalent au niveau 5 du cadre national des certifications formation professionnelle l'examen professionnel pour l'animation jeunesse en Église.

4. La commission d'assurance-qualité a entamé dans ForModula, avec la Conférence des secrétariats, les travaux préalables pour une révision de la conception modulaire pour la catéchèse.

5. Le secrétariat a renouvelé pour six ans l'accréditation de prestataire de modules dont bénéficie le domaine spécialisé Pastorale de l'Église cantonale lucernoise.

### Centre de compétence alémanique de formation théologique pour adultes et pour la formation en Église (TBI)

1. Le Conseil de formation a entrepris une évaluation des périodes obligatoires de formation des théologues et des pédagogues des religions après 10, 20

et 30 ans de service (« cours de quatre semaines ») et une orientation des compétences pour le cours « Diriger la paroisse ». Une évaluation externe examinera le caractère durable de la période obligatoire de formation des théologiennes et théologiens.

2. Grâce au travail d'un groupe d'accompagnement, TBI a entamé les travaux préalables de révision de la formation de base en théologie.

3. La présidence du Conseil de formation a lancé une intensification de la direction stratégique de TBI par le Conseil de formation, qui devrait gagner en efficacité à partir de 2022 grâce à des contacts réguliers avec le comité de TBI.

### **Systeme de formation ecclésial**

1. Le Conseil de formation a exposé clairement la systématique de formation dans l'Église sous forme graphique. Cela servira à toutes les personnes s'occupant de formation de référentiel pour classer leurs offres, chercher des raccords adéquats et pour le développement (ultérieur) des offres.

2. Le Conseil de formation a délégué son secrétaire général comme membre du conseil ecclésial de l'Institut im Reusshaus, qui propose de sa propre initiative à Lucerne, depuis septembre 2021, une filière de formation duale œcuménique pour la « formation paroissiale ». Sur décision de DOK, le Conseil de formation évalue cette offre sous l'angle du développement qualitatif.

3. Sur décision de DOK, le Conseil de formation examine les moyens interdiocésains reconnus pour permettre aux personnes intéressées d'âge avancé à se lancer selon un modèle dual d'initiation professionnelle à l'aumônerie. Lors de la Conférence sur la formation, le Conseil de formation a discuté des perspectives communes à ce sujet avec le Conseil romand de formation et la représentation du diocèse de Lugano.